

# DOL DE BRETAGNE . Dimanche 19 Février 2023 .

30 ème Bourse d'échanges de L'AUTOCYCLETTE DU PAYS DOLOIS.  
Salle Multisports rue des Tendières – 35120 DOL de BRETAGNE

## Exposition : thèmes 2023 : « Les Utilitaires » et les motos Anglaises

**Vente de véhicules, de pièces, d'accessoires, d'outillage de documentation décoration, et uniquement de tout ce qui attire au monde du véhicule ancien. Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer de la vente tout objet sans rapport avec cette manifestation. Installation possible le samedi à partir de 16 heures 30.**

**Les exposants s'engagent à ne pas quitter leur emplacement avant 17 heures. Les places seront attribuées en fonction de l'ordre de réception des courriers de réservation accompagnées de leur règlement !**

**RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS (avant le 11 Février 2023 ) au :  
02.99.48.36.77 et 06.67.35.02.06. ou par e-mail : [autocyclettes@orange.fr](mailto:autocyclettes@orange.fr)**

**Coupon réponse à compléter et à retourner impérativement accompagné de votre règlement (pour enregistrement de votre réservation) pour le 11 Février 2023 à :**

**Philippe RUAUX : 10 rue de l'épine roullier – St Léonard - 35120 EPINIAC**

Nom : ..... Prénom : .....  
adresse : .....  
code postal : ..... Ville : .....  
é-mail : .....@.....  
N° téléphone : ..... N° siret des professionnels : .....  
N° de carte d'identité des particuliers : .....

Matériel présenté : .....  
Pièces autos :  ; Pièces motos :  ; Documentation et/ou affiches :  ; Miniatures :  ;  
Divers :  ;  
Véhicules à vendre : Autos :  ; Motos :  .

### **Réservation :**

**- Intérieur : avec tables**

Nombre de mètres souhaités (maxi 15 mètres) : ..... X 4.00 /ml = .....

**- Extérieur : sans tables (maxi 15 mètres)**

Nombre de mètres souhaités : ..... X 3.00 /ml = .....

Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Autocyclette du pays Dolois à joindre impérativement à votre réservation pour enregistrement de votre réservation.

**Pas de confirmation de réservation expédiée.**

**En fonction de la situation sanitaire du moment, le respect des mesures sanitaires mises en place par les autorités sera obligatoire !**

